

# CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE PRODUITS DE SECONDE VIE

Version applicable au 11 mars 2024

Les présentes conditions particulières (ci-après « **CPV** ») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société Lyreco France (ci-après le « **Fournisseur** ») propose à la vente ses produits de seconde vie ainsi que les prestations pouvant s'y afférer.

Les conditions générales de vente du Fournisseur (ci-après « **CGV** ») disponibles sur le site commercial du Fournisseur à l'adresse URL suivante : <https://www.lyreco.com/webshop/FRFR/index.html> - demeurent applicables en complément des présentes conditions particulières. En cas de contradiction entre les CGV et les présentes CPV, ces dernières prévaudront.

Les termes définis, lorsqu'ils commencent par une lettre majuscule et/ou lorsqu'ils sont utilisés dans les CGV auront le sens qui leur est indiqué, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel.

Le fait, pour tout Client de passer une précommande des produits de seconde vie proposés par le Fournisseur emporte son

acceptation entière et sans réserve des CGV et des présentes CPV.

## Article 1 : Description de la vente

### Article 1.1 Produits

Le Fournisseur propose à la vente des produits ayant déjà fait l'objet d'une première utilisation dans le cadre de sa collaboration avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (ci-après les « **Produits** »).

Les Produits sont disponibles à la précommande à compter du 11 mars 2024 et jusqu'à épuisement du stock estimé.

En amont de la vente, le Fournisseur procède à la vérification des produits et ne les proposera à la vente uniquement s'ils répondent à l'usage auquel le Client peut légitimement s'attendre.

Le Client accepte donc expressément que les Produits puissent présenter de légers signes d'usure liés à une première utilisation mais n'impactant aucunement le bon fonctionnement du bien.

### Article 1.2 Emballage

Puisqu'il s'agit de Produits de seconde vie, le Client accepte que le Produit puisse être livré dans un emballage qui n'est pas d'origine.

Toutefois, le Fournisseur assure, si nécessaire, le réemballage du Produit afin de garantir un transport sécurisé.

Le Client accepte également que le Produit puisse être livré sans sa notice d'utilisation. La notice d'utilisation étant librement téléchargeable sur le site commercial du Fournisseur à l'adresse URL mentionnée au préambule des présentes.

## Article 1.3 : Précommande des Produits

Le Fournisseur met à disposition du Client une plateforme de précommande (ci-après la « **Plateforme** ») disponible à l'adresse URL suivante : [https://offer.lyreco.com/seconde\\_vie\\_pre\\_commande](https://offer.lyreco.com/seconde_vie_pre_commande)

La Plateforme précise les modèles de Produits disponibles à la vente ainsi que le stock de Produits estimé qui pourra faire l'objet d'une vente.

Le Client sera invité à remplir le formulaire disponible sur la Plateforme en y indiquant le ou les Produit(s) souhaité(s) ainsi que la quantité souhaitée.

Il est précisé que les précommande d'un montant supérieur à cinq mille (5 000) euros feront l'objet d'une demande de paiement

d'acompte dont les modalités sont définies à l'article 3 des présentes. Le défaut de paiement de l'acompte par le Client empêche la validation de sa précommande.

Une fois la précommande validée, elle ne peut faire l'objet d'une annulation.

#### Article 1.4 Disponibilités des Produits

Les Produits proposés à la vente par le Fournisseur font l'objet d'un catalogue restreint et de quantités restreintes.

En passant sa précommande, le Client accepte que sa commande ne puisse être partiellement ou totalement honorée.

Le stock réel des Produits disponibles à la vente sera connu par le Fournisseur à l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et lorsque ce dernier aura procédé à la vérification des Produits récupérés.

Le Client est d'ores et déjà informé que les précommandes passées et validées les premières sur la Plateforme seront prioritaires sur le stock réel de Produits.

Dans le cas où la précommande passée par le Client ne peut totalement ou partiellement être honorée en raison d'un stock réel insuffisant, le Fournisseur en informera le Client en le contactant sur son

numéro de téléphone ou, à défaut, sur l'adresse électronique renseignée sur la Plateforme.

Dans un tel cas, le Fournisseur pourra proposer au Client une solution alternative. Le Client aura ainsi le choix entre les deux options suivantes :

- Demander l'annulation de la totalité de sa précommande ; ou
- Accepter la solution alternative proposée par le Fournisseur.

En l'absence de réponse de la part du Client dans un délai de dix (10) jours ouvrés, la précommande est réputée être annulée.

Pour toute précommande annulée, le Fournisseur procédera au remboursement des sommes déjà versées dans les meilleurs délais.

Il est précisé que toute précommande pouvant totalement être honorée par le Fournisseur ou lorsque le Client a accepté la solution alternative proposée, la précommande devient une commande ferme et définitive, qui ne pourra faire ni l'objet d'une demande d'annulation de la part du Client, ni l'objet d'un remboursement.

Lorsque la commande est devenue ferme et définitive, le Client doit être titulaire d'un compte Client chez le Fournisseur.

#### Article 2 : Prix

Le prix des Produits indiqué sur la Plateforme s'entend hors taxes et hors frais de livraison tels que précisés à l'article 1 des CGV.

Le prix applicable est celui en vigueur au jour de la précommande sur la Plateforme. Ni le Client, ni le Fournisseur ne pourra solliciter une modification du prix des Produits.

Sauf accord contraire entre le Client et le Fournisseur, le Client est informé et accepte que le chiffre d'affaires réalisé par l'achat des Produits ne sera pas inclus dans l'assiette du calcul des diverses remises, rabais, ristournes et/ou toute autres contributions dont le Client pouvait bénéficier au titre de la relation contractuelle qu'il entretient avec le Fournisseur le cas échéant.

#### Article 3 : Acompte

Pour toute précommande d'un montant supérieur à cinq mille (5 000) euros, le Fournisseur prendra attache avec le Client, via son numéro de téléphone ou à défaut son adresse électronique fournie sur la Plateforme, jusqu'à cinq (5) jours ouvrés après validation de sa précommande, afin de procéder au paiement partiel du prix de la vente (ci-après l'« **Acompte** ») correspondant à trente (30) % de ce dernier.

Le paiement de l'Acompte s'effectue par virement bancaire effectué dans les 10 jours suivants l'émission de la facture d'acompte par le Fournisseur.

A défaut de paiement de l'Acompte dans le délai ci-dessus mentionné, la précommande ne pourra être validée.

L'Acompte ne fera l'objet d'un remboursement uniquement dans les conditions de l'article 1.4 « Disponibilités des Produits » des présentes.

Le complément du prix ne sera demandé au Client uniquement si sa commande est devenue ferme et définitive et dans les conditions prévues au contrat liant les Parties le cas échéant ou à l'article 9 « Conditions de règlement – Pénalités » des CGV.

#### **Article 4 : Réclamations – Retours**

Le Client dispose d'un délai de trente (30) jours à compter de la livraison des Produits pour signaler et renvoyer tout Produit non conforme à sa description.

Le Client est invité à contacter le service Client du Fournisseur au 0825 09 08 07 afin d'obtenir les instructions pour procéder au retour du Produit.

Les frais afférents au retour du Produit seront à la charge exclusive du Fournisseur.

Toutefois, le retour ne sera accepté par le Fournisseur uniquement si le Produit est retourné dans un emballage adapté et permettant la sécurisation du Produit lors du transport.

Les Produits livrés démontés par le Fournisseur doivent également être retournés démontés. A défaut, le Fournisseur se réserve le droit de refuser ledit retour.

#### **Article 5 : Garanties**

Le Fournisseur garantit le Client contre les vices cachés pouvant affecter les Produits conformément aux dispositions des articles 1641 à 1649 du code civil.

Toute autre garantie étant expressément exclue.

#### **Article 6 : Divers**

L'article 17 des CGV n'est pas applicable à la vente des Produits.